



Bulletin sur la première conférence internationale des parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)
en collaboration avec la Banque Mondiale

EN LIGNE SUR [HTTP://WWW.IISD.CA/YMB/PSMCAFE1/](http://www.iisd.ca/ymb/psmcafe1/)
VOLUME 129, No. 3, VENDREDI 27 OCTOBRE 2006



RESUME DES POINTS FORTS DE LA PREMIERE CONFERENCE INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES SUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE: JEUDI 26 OCTOBRE 2006

Ce Jeudi 26 octobre 2006, la première conférence internationale des Parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale est entrée dans son 3^e jour de délibérations à Yaoundé – Cameroun. La matinée aura été consacrée aux visites de terrain en deux groupes: un groupe dans une station de recherche agro forestière de l'ICRAF, l'autre à l'école forestière de Mbalmayo. En fin d'après – midi, les participants reviendront en session pour les restitutions de travaux en groupes effectués la veille. Il s'agissait des groupes suivantes: législations nationales et accords internationaux; parlementaires et partenariats pour la gestion durable des forêts; fiscalité forestière; gouvernance et les contraintes et opportunités de la foresterie sociale.

MINUTES DES GROUPES DE TRAVAUX

PARTENARIATS: Apollinaire Matsemba, modérateur dudit groupe, commencera par la présentation de la méthodologie utilisée pour identifier les partenaires potentiels, et évaluer les capacités de chacun d'eux en matière de promotion de la gestion durable. Le rapporteur du groupe, Salvator Ndabirorere, évoquera les enjeux et défis de la mise en route de tels partenariats, et énoncera une recommandation générale du groupe en faveur d'actions concrètes pour des partenariats effectifs. La première recommandation sera en faveur de l'intégration du REPAR – CEFDHAC dans le plan d'action de la COMIFAC. La seconde sera de restructurer et renforcer la régénération des ressources existantes dans des aires de gestion durable.

Les participants discuteront ensuite des voies et moyens du renforcement de l'efficacité du REPAR dans ses activités. En réponse à un participant qui suggérerait la planification des activités du plan d'action dans un chronogramme, le modérateur a renvoyé la question au jour suivant; le Vendredi.

Un autre délégué proposera la création en Afrique centrale, d'une commission unique qui aurait le pouvoir de légiférer, traiter des questions environnementales et forestières, et chercher les raisons du non respect des législations environnementales en vigueur. Il suggérera aussi le renforcement des synergies entre les pouvoirs exécutif et législatif.

Le modérateur Matsemba, relèvera que le REPAR est un forum de discussion des questions environnementales en Afrique centrale, et que par conséquent, les suggestions doivent respecter la souveraineté des Etats, et les normes constitutionnelles et légales de ces Etats.

FISCALITE FORESTIERE: Dans sa restitution, Timothée Fomété, modérateur du groupe, attirera l'attention sur les divergences qui existent entre les différents régimes fiscaux appliqués aux forêts par les Etats de la sous – région. Il notera que généralement, l'exploitation forestière ne bénéficie pas aux communautés locales.

Selon Emmanuel Bayani Ngoyi, tous les Etats du bassin du Congo ont une taxe d'abattage et une taxe sur la superficie, et de ces taxes, sont tirés des revenus qui contribuent aux activités de développement. Face à l'incohérence de la surchauffe fiscale qui favorise l'exploitation non durable, le groupe parlera du besoin de formuler des modalités de répartition des revenus, et aussi que les Parlementaires soient le relais de l'information relative à la réglementation forestière. Ces mêmes parlementaires, devraient mieux s'impliquer dans l'identification de projets, promouvoir l'harmonisation des lois, et contrôler la légalité des actions de l'exécutif. Les participants discuteront en outre de l'harmonisation des charges fiscales, de la taxe de reboisement et de l'utilisation des royalties.

GOVERNANCE, ENJEUX ET DEFIS DE LA FORESTERIE SOCIALE: Patrice Passe Sanand, République Centre Africaine, sera le rapporteur du groupe su mentionné. Sur l'implication des populations rurales dans la gestion des forêts communautaires, le groupe identifiera de nombreuses contraintes: faible synergie institutionnelles; détournements de fonds; mauvaise utilisation des ressources; insuffisance de mécanismes incitatifs; activités illégales; absence de politiques de reboisement; et iniquité dans le partage des revenus. Passe Sanand, soulignera que les parlementaires devraient agir comme interface entre l'Exécutif et les citoyens, et notera de ce point de vu, les besoins en renforcement des capacités des parlementaires; la constitution d'une base de données forestières; l'harmonisation des politiques forestières; le contrôle de la légalité des actions administratives.

Certains participants du groupe, exprimeront le désir que les revenus de la fiscalité décentralisée s'étendent jusqu'aux communautés dans les anciens sites d'exploitation, et que des compensations soient versées aux communautés villageoises pour la conservation des forêts. La fonction de filtre qu'exercent les forêts équatoriales d'Afrique centrale qui protègent la planète des effets de la pollution des pays industrialisés, devrait selon le groupe, donner lieu à compensations en faveur des pays qui les abritent. Un autre participant reviendra sur la nécessité de renforcer les capacités des parlementaires en matière de compréhension des conventions internationales telles que le protocole de Kyoto, qui a établi le principe « pollueur payeur ». Un autre dira que les gouvernements de la sous – région ne devraient pas seulement attendre les financements internationaux, mais allouer 2% des budgets annuels à la protection et la gestion des écosystèmes forestiers.

LEGISLATIONS NATIONALES, INITIATIVES SOUS - REGIONALES ET ACCORDS INTERNATIONAUX: Joël Louméto, Congo, modérateur du groupe, expliquera que ses membres ont discuté des stratégies d'adoption d'un plan d'action pour l'implication des Parlementaires dans le respect des lois, et proposera la mise sur pieds d'une initiative sous régionale dans ce sens. Louméto soulignera aussi la nécessité de promouvoir l'harmonisation entre lois environnementales et lois foncières. Le groupe débattera ensuite des relations entre réglementations nationales et conventions internationales sur la gestion durable des ressources forestières. Le groupe a dressé une liste de partenaires potentiels du REPAR en vue de son renforcement.

Le modérateur de la session plénière, S.E Abouem à Tchoyi, Cameroun, recommandera la création d'un petit groupe de rédaction qui se chargerait de recueillir les suggestions des différents groupes et les mettrait à jour avant leur présentation en session plénière le Vendredi.



Couverture du Service d'Information de l'IIDD

**La première conférence internationale des parlementaires
sur la gestion durable des écosystèmes de forêts denses et
humides d'Afrique centrale**

24-27 Octobre 2006 | Yaoundé, Cameroun

Les comptes-rendu journaliers et les photos sont disponibles sur:

<http://www.iisd.ca/yimb/psmcafe1/>

Le compte-rendu résumé de la Conférence
sera disponible en ligne le

[lundi, 30 Octobre 2006](#)

Le **Service d'Information de l'Institut International du Développement Durable** met à disposition une variété de ressources informationnelles multimédia à l'intention des décideurs des politiques en matière d'environnement et de développement durable, ressources qui englobent couverture quotidienne, analyses et prises de vue des négociations internationales. En sa qualité d'éditeur du *Bulletin des Négociations de la Terre*, le Service d'Information de l'IIDD est reconnu pour son objectivité et pour son expertise dans le domaine des politiques internationales en matière d'environnement et de développement durable.

Pour vous inscrire à la liste de diffusion, veuillez consulter

<http://www.iisd.ca/email/subscribe.htm>

<http://www.iisd.ca>